



Daniel DAMPIERRE
Secrétaire District

Réunion commission vétérans du 2 mars 2022

12 clubs du District Chalosse présents – 2 clubs excusés
Il est bien regrettable que certains clubs du District ne se sentent pas concernés par les réunions de dialogue organisées par leur instance.

❖ **Préambule :**

Tour de table avec remise à chaque participant de l'effectif vétérans de chaque club du District de Chalosse.

❖ **Présentation du calendrier du challenge de la Chalosse :**

Un pré-calendrier, mentionnant les dates prévues pour les 10 journées 2022 en reprenant les lieux de rencontre de l'année précédente, avait été adressé à chaque club.

Une négociation rapide a permis de rédiger le calendrier définitif.

❖ **Règlement du challenge de la Chalosse :**

Le challenge est une compétition organisée par la commission vétérans du District mais qui vit de ses propres recettes sans aide extérieure (engagement des participants).

De ce fait, au vu de la situation économique.

Il s'agit des articles :

- N° 2 : Passage de l'inscription à 3 € par compétiteur.
- N° 7 : Les 15 premiers de chaque classement final seront récompensés à condition d'avoir participé à un minimum de 3 journées.
- N° 9 : La base du repas est fixée à 24 €, ce qui modifie également la part financière des joueurs ayant participé entre 5 et 8 rencontres, le repas étant toujours gratuit pour le joueur qui a participé au minimum à 9 rencontres



Deux autres modifications également dans le règlement sur les articles concernant les joueurs classés et les horaires :

- N° 4 : **Clôture des inscriptions 14 h 15 et début des parties 14 h 30**
- N° 5 : Les joueurs, joueuses classés 'Elite' rendront 2 points chacun à l'équipe adverse au début de chaque partie

❖ **Questions diverses :**

Modification de l'âge de la catégorie vétérans à 55 ans

Pascal DESCOUENS a répondu à cette question en précisant que la fédération a décidé de rabaisser l'âge de la catégorie vétéran à 55 ans au vu du très grand nombre de concours organisés par les clubs avec 1 joueur de + de 55 ans et 2 vétérans.

La soirée s'est terminée dans une bonne ambiance autour d'une petite collation concoctée par nos amis du SASS que nous ne manquons pas de remercier.

Le responsable commission vétérans
Daniel DAMPIERRE